

**L'Ecole de maturité fait partie du gymnase, avec l'Ecole de culture générale et de commerce. Préparé en 3 ans d'études, le certificat de maturité gymnasiale permet d'entrer dans les universités et les écoles polytechniques sans condition.**

En détail

L'Ecole de maturité combine des cours dans **onze disciplines fondamentales**, ainsi que dans **une option spécifique** et **une option complémentaire** au choix de l'élève. Un travail de maturité vient compléter la liste des exigences.

Onze disciplines fondamentales (de la 1<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> année)

Les **disciplines sont variées** : langue 1 (français), langue 2 (allemand ou italien), langue 3 (anglais ou latin ou grec), mathématiques (niveau standard ou renforcé), biologie, chimie, physique, histoire, géographie, économie et droit, philosophie. A ces disciplines fondamentales s'ajoutent des activités artistiques (arts visuels ou musique), de l'informatique et du sport.

Une option spécifique (de la 1<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> année)

L'option spécifique **donne une orientation particulière** au profil de l'élève. Il y a 10 options à choix : arts visuels, biologie et chimie, économie et droit, espagnol, grec\*, italien\*, latin\*, musique, philosophie et psychologie, physique et applications des mathématiques. Les options \* ne peuvent être choisies que si elles ont été suivies en VSB.

Une option complémentaire (en 3<sup>e</sup> année)

L'option complémentaire vise à **renforcer** ou à **diversifier** le profil de l'élève. Il y a 13 options à choix : application des mathématiques, arts visuels, biologie, chimie, économie et droit, géographie, histoire, histoire des religions, musique, informatique, philosophie, physique, sport.

Un travail de maturité

Chaque élève doit en outre effectuer, à cheval sur les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années, un travail autonome d'une certaine importance. Ce travail fera l'objet d'un commentaire rédigé et d'une présentation orale.

**En 2010, 1'972 maturités gymnasiales ont été délivrées dans le canton de Vaud.**  
Source : Direction générale de l'enseignement postobligatoire – DGEF, Rapport annuel



Conditions d'admission  
Le certificat de fin d'études de **la voie secondaire de baccalauréat (VSB)** est requis pour entrer à l'Ecole de maturité.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions ont lieu en **9<sup>e</sup> année**, par l'intermédiaire de l'établissement scolaire. Par la suite, les élèves sont attribués aux différents gymnases selon leur domicile, leurs choix d'option et l'équilibre des classes.

Les élèves provenant d'une école privée sont soumis à un examen d'admission qui a lieu en mai de chaque année dans un gymnase vaudois.  
**Délai d'inscription : fin mars.**

Renseignements à l'adresse [www.vd.ch/gymnase](http://www.vd.ch/gymnase), Examens d'admission et délais d'inscription (colonne de droite).

Choix des options

Au moment de son inscription, **dans le courant de la 9<sup>e</sup> année**, l'élève fait le choix de son option spécifique. La sélection de l'option complémentaire s'effectuera **en deuxième année de gymnase**.

Bon à savoir

Il est possible d'effectuer, à certaines conditions, des études gymnasiales dans des **classes spéciales**. Voir les fiches [Classes pour artistes et sportifs d'élite](#) et [Maturité gymnasiale bilingue](#).

Aussi pour les adultes

En vue d'entreprendre des études dans une Haute école universitaire, les **adultes** peuvent préparer le certificat de maturité gymnasiale au Gymnase du soir de Lausanne (voir [www.gymnasedusoir.ch](http://www.gymnasedusoir.ch)), en école privée ou en autodidacte.

**Vous voulez en savoir plus ?**

**Consulter les pages consacrées à l'Ecole de maturité sur Internet, à l'adresse [www.vd.ch/gymnase](http://www.vd.ch/gymnase).**

**Des questions sur les formations et les professions ?**

**L'information continue sur [www.vd.ch/orientation](http://www.vd.ch/orientation).**